

Assemblées des États membres de l'OMPI

Soixantième série de réunions Genève, 7 et 8 mai 2020

PROJET D'ORDRE DU JOUR UNIFIÉ*

établi par le Directeur général

1. Ouverture des sessions
2. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document
3. Nomination du Directeur général
Voir les documents A/60/2 et WO/GA/52/1
4. Adoption du rapport
5. Clôture des sessions

[Fin du document]

* Tous les points de l'ordre du jour concernent tous les organes de l'OMPI convoqués dans le cadre de la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, dont la liste figure dans le document A/60/INF/1. Toutes les réunions consacrées aux points de l'ordre du jour seront présidées par le président de l'Assemblée générale de l'OMPI.